

# Un marché de 100 millions de francs par an

**SAFETIC.** Lancement d'un défibrillateur en location connecté dans les entreprises pour sauver une partie des 8000 victimes annuelles de crises cardiaques en Suisse.

GIUSEPPE MELILLO

Les technologies de télésurveillance peuvent faire peur parce qu'elles sont intrusives. Mais elles permettent parfois aussi de sauver des vies en gagnants de précieuses secondes. Chaque année, la Suisse enregistre 8000 décès dus à une crise cardiaque. Les chances de survie des victimes d'infarctus atteignent 4% en Suisse, contre 40% aux Etats-Unis. Cette énorme différence s'explique par la présence largement répandue de défibrillateurs cardiaques notamment dans les entreprises américaines. En Europe, les employeurs mettent souvent les

défibrillateurs sous clé ou dans des endroits peu accessibles. Or, en cas de crise cardiaque, la rapidité d'intervention est essentielle. Les cinq premières minutes sont cruciales. A chaque minute supplémentaire, le patient perd 10% de ses chances de survie et risque des séquelles. «Lancé au mois de juin, notre nouveau service Doc affiche déjà 40 clients en Suisse, dont plusieurs hôtels et fitness», se félicite Christophe Jean, directeur de Safetic Suisse. Doc? Ce nouveau service qui arrive en Suisse après son lancement en France au printemps dernier permet de gérer à distance un défibrillateur cardiaque pour quelques francs par jour à la manière d'une assu-

rance. Safetic dote ces appareils d'une puce qui s'assure deux fois par jour de leur bon fonctionnement via l'opérateur téléphonique français SFR. Un détecteur de mouvement également embarqué permet de s'assurer dans les 90 secondes s'il s'agit d'une fausse alerte. Car le défibrillateur cardiaque est relié 24 heures sur 24 à une centrale de Médial Assistance, service assuré en Suisse, par la société Medi 24 à Berne. Le système GPS également embarqué aiguille les secours à l'endroit exact où l'appareil se trouve dans l'entreprise: parking, garage, etc. Ce qui permet de gagner du temps et de sauver des vies. Safetic décharge également l'en-

treprise de toute responsabilité civile en cas de dysfonctionnement ou de problème avec le défibrillateur. Le client n'achète pas de matériel. Il paye une mensualité 7 à 8 francs par jour, soit 2500 francs par an et par défibrillateur. En Suisse, Safetic entend écouler auprès des PME et des collectivités publiques 40 000 systèmes Doc à 2500 francs par an, de quoi lui assurer ainsi un revenu de 100 millions de francs par an. Si avec Doc, l'entreprise française Safetic porte les chances de survie des victimes d'infarctus de 4 à 10%, cela représenterait un nombre de vies sauvées supérieurs aux morts dus aux accidents de la route, en Suisse. ■

## Trend du private label de l'énergie verte

### MARKETING VERT.

*De nouveaux concepts sont lancés pour valoriser la production d'énergie solaire.*

Les sociétés de distribution d'électricité ont emboîté le pas de la politique énergétique suisse visant à produire 10% de la consommation actuelle à partir de sources d'énergie renouvelables d'ici 2030. Elles développent donc leur portefeuille de projets d'énergie verte. Les consommateurs sont sollicités par différents incitatifs, des programmes d'aide directs aux certificats verts.

Pour valoriser la production d'énergie solaire, le Groupe E vient d'élargir son programme de promotion de nouvelles installations photovoltaïques par les usagers des trois cantons qu'elle dessert pour une enveloppe de 8 millions de francs.

Une autre approche consiste à demander un supplément au consommateur pour qu'une quantité équivalente à sa consommation soit produite à partir de source renouvelable. Des certificats d'attestation en garantissent la provenance. Romande Energie innove dans cette voie avec le concept moncarrésolaire dévoilé lors de la mise en production partielle de son parc solaire sur les toits de l'EPFL (*lire L'Agefi du 25 août*). La certification s'applique à une parcelle photovoltaïque choisie par le consommateur, qui reçoit également des informations sur la production d'énergie en temps réel via un site web. A 78 francs par année, l'offre se veut 40% meilleur marché que les offres solaires classiques. D'après Karin Devalte, porte-parole de Romande Energie, cette baisse de prix est notamment rendue possible du fait que le certificat est délivré directement par Romande Energie et non par un tiers.



**JEAN-PIERRE MITARD.** Directeur de Romande Energie Commerce.

Car les certificats proviennent habituellement d'un organisme indépendant, tel que le label naturmade. Dans ce cas, le producteur paie une cotisation annuelle pour être membre de l'association naturmade. A cela s'ajoute un paiement annuel pour obtenir la délivrance d'un certificat pour chaque centrale de production et chaque produit certifiés ainsi que le coût d'un rapport d'audit. Ce rapport est effectué par un auditeur indépendant qui vérifie que les critères du label sont bien respectés.

Romande Energie offre aussi des éco-énergies - hydro, mini-hydro et biomasse locale - non certifiées mais dont elle garantit la provenance. La société propose ainsi le mix hydro-éolien vivonatur dont un quart des revenus alimente un fonds destiné à l'amélioration environnementale des zones de production et un autre tiers finance un fonds des nouvelles énergies renouvelables. Dans le cas du parc solaire de l'EPFL, le supplément permet de diminuer le coût élevé du kWh solaire qui se situe habituellement autour des 80 centimes. (GLL)

ROMANDE ENERGIE INNOVE AVEC MONCARRÉSOLAIRE. UN CONCEPT DÉVOILÉ LORS DE LA MISE EN PRODUCTION PARTIELLE DE SON PARC SOLAIRE SUR LES TOITS DE L'EPFL.

### STARRAGHECKERT: frémissements de reprise

Le management de Starrag Heckert note que la reprise des commandes se confirme. Pour l'ensemble de l'année, le CEO Franz Brinken s'attend à un «modeste» bénéfice, a-t-il déclaré au portail économique Moneycab. La reprise s'approche, selon le CEO. Les entreprises précycliques ressentent déjà une forte reprise des entrées de commandes. Il estime que la branche dans son ensemble retrouvera la voie de la croissance l'an prochain. La question est de savoir si tout le monde aura les moyens financiers nécessaires. Sur la base de la marche des affaires, les mesures de chômage partiel seront successivement rapportées dans le courant de cette année, même si le financement de projets de clients n'est pas encore garanti. Après un recul à 3,0 millions de francs du bénéfice au premier semestre (8,3 millions au S1 2009), M. Brinken s'attend à un résultat positif «mais modeste» sur l'ensemble de l'année.

## Reprise d'activités porteuses

*La branche de sécurité industrielle de Hildenbrand diversifie ses activités dans le traitement d'eau par ozonation.*

GAËL LE CORRE-LALIBERTÉ

Lors du salon Technopolis à l'EPFL, la société Hildenbrand de Saint-Blaise et sa branche LaboSafe sont venues présenter leurs produits dans le secteur de cleantech. Depuis janvier, LaboSafe a repris la représentation des produits de traitement de l'eau par UV, filtration pour la Suisse romande d'Aquafides et de Katadyn et Ozono Elettronica pour la partie ozonation «Le traitement par ozonation constitue selon moi un marché porteur, mais c'était une activité non-désirée par Katadyn après qu'elle ait racheté les activités d'Aquafides. Le groupe Hildenbrand a vu la complémentarité avec ses services d'installations de tuyauteries industrielles et repris ces activités», précise Vincent Augstburger, directeur des ventes de LaboSafe. Il mentionne la nouvelle ordonnance sur la protection des eaux, qui va s'attaquer aux micropolluants, comme les résidus de médicaments et de produits chimiques. Actuellement, les systèmes

d'épuration ne peuvent les éliminer et l'office fédéral de l'environnement (OFEV) recommande l'ozonation (ou le charbon actif) ce qui demandera des investissements importants. Pour Vincent Augstburger, cela représente un marché de 1,1 milliards de francs sur les 10 à 15 prochaines années. Un essai pilote d'ozonation, mené à la station d'épuration de Regensdorf dans le canton de Zurich a été concluant. LaboSafe participera à un autre projet-pilote en partenariat avec la confédération suisse, l'EA-WAG, et Veolia dans une station d'épuration existante du canton de Lucerne. Ce qui représente une belle opportunité de développer ce secteur en croissance selon Vincent Augstburger. D'autant qu'il voit une grande complémentarité avec les activités de LaboSafe dans les équipements de sécurité industrielle, dont les douches de sécurité. Car l'ozonation peut autant servir aux communes qu'aux entreprises industrielles. C'est le cas no-



**VINCENT AUGSTBURGER.** Le directeur des ventes de LaboSafe croit que l'ozonation est un marché porteur dans le traitement d'eau.

tamment des entreprises pharma pour traiter les micropolluants des eaux usées qu'elles rejettent. Et les entreprises industrielles qui doivent traiter leurs eaux de refroidissement «Il s'agit de deux portes d'entrée dans les entreprises pour faire connaître nos produits», indique-t-il. Et si les équipements de sécurité sont des projets à très court terme, l'installation de systèmes d'ozonation est plus pointue et peut demander jusqu'à 2 ans. Pour l'instant, les industries ne représentent que 20% des commandes de LaboSafe. Les communes constituent

la majorité avec 75% et les particuliers 5%. Les SIGE ont ainsi mandaté Ozono elettronica représenté par LaboSafe pour l'installation d'un système d'ozonation pour la station des Gonelles près de Vevey. Et la société a remporté le marché public de fourniture et d'installation d'un système d'ozonation pour la station du Prieuré des SIG à Genève. La société-mère a reçu le mandat d'installation de l'équipement et des raccordements, un projet de 1,3 millions de francs. «Il y a une forte complémentarité. Nous pouvons offrir les prestations supplémentaires comme l'installation et les raccordements», précise Emmanuel Vaccarella, directeur du groupe Hildenbrand. ■

LE MARCHÉ SUISSE REPRÉSENTERA 1,1 MILLIARD DE FRANCS SUR LES 10-15 PROCHAINES ANNÉES AVEC LA NOUVELLE ORDONNANCE SUR L'EAU.

## Transocean dans le viseur de BP

*L'équipe de la société cotée en Suisse présente sur la plateforme au moment de l'explosion est mise en cause pour avoir tardé à donner l'alerte.*

Le groupe britannique BP a insisté mercredi sur un «partage des responsabilités» dans l'explosion de la plateforme Deepwater Horizon dans le golfe du Mexique, au terme d'une longue enquête interne sur l'origine d'une catastrophe qui lui a déjà coûté 8 milliards de dollars.

Contrairement à certains pronostics, le géant pétrolier a évité de battre sa coulpe ou d'insister sur les erreurs qui lui seraient propres. Il a en revanche pointé du doigt deux autres intervenants: le groupe Transocean, leader mondial du forage pétrolier en haute mer et propriétaire de la plateforme, et la société américaine de services pétroliers Halliburton. «Une cause unique n'est pas à l'origine de la tragédie du puits

Macondo. C'est plutôt une série d'erreurs impliquant plusieurs parties qui a conduit à l'explosion et à l'incendie ayant provoqué la mort de 11 personnes et une pollution majeure» dans le golfe du Mexique en avril, a affirmé BP en publiant un rapport de plus de 200 pages.

Les décisions «prises par plusieurs compagnies et équipes de travail» sont en cause, impliquant de nombreux facteurs humains et techniques, a insisté BP dans un communiqué. Cette enquête, menée par le chef de la sécurité du groupe Mark Bly, est considérée comme un élément essentiel de la future stratégie de défense de BP face aux poursuites engagées aux Etats-Unis. Après quatre mois d'investigations, le géant pétrolier se reproche notamment d'avoir «accepté de manière incorrecte» les tests de pression qui avaient été effectués sur le puits. Mais il souligne que le groupe Transocean a commis la même négligence. L'équipe de Transocean présente sur la plateforme au moment de

l'explosion est également mise en cause pour avoir tardé à donner l'alerte, dans une liste en 8 points résumant les principaux dysfonctionnements détectés par BP.

La compagnie britannique critique aussi nommément la société Halliburton, qui a participé en particulier à la cimentation initiale du puits. «De nombreuses parties, dont BP, Halliburton et Transocean, étaient impliquées», a insisté le patron de BP Tony Hayward, qui doit quitter son

poste au 1<sup>er</sup> octobre. Le groupe de défense de l'environnement Greenpeace a fustigé «une tentative dérisoire pour faire porter le blâme» à d'autres, et a renouvelé son appel pour un meilleur contrôle des activités des multinationales du pétrole.

Lors d'une audition en juin devant le Congrès américain, M. Hayward avait répondu aux critiques en assurant n'avoir «aucun élément indiquant à ce jour que quiconque ait privilégié les coûts au détriment de la sécurité». — (ats)

### La réponse aux accusations

Transocean a accusé mercredi le géant pétrolier britannique BP de dissimuler plusieurs «éléments cruciaux» qui ont conduit à l'explosion de Deepwater Horizon. Le groupe coté à la Bourse suisse était propriétaire de la plateforme pétrolière à l'origine de la marée noire dans le golfe du Mexique. «Le rapport de BP tente de dissimuler les éléments cruciaux qui ont conduit à l'accident de Macondo (le puits): la conception fa-

talement défectueuse de BP», a indiqué à l'AFP un des responsables de la société, Lou Colasuonno.

«Dans sa conception et construction (de la plate-forme), BP a pris une série de mesures destinées à réduire les coûts qui ont accru les risques, dans certains cas, fortement», a indiqué M. Colasuonno. Il affirme également que ces décisions ont été prises «exclusivement» par BP». — (ats)